



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné Dominic Provost, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 17 mai 2023 les règlements suivants :

- Règlement numéro 551-23 modifiant le règlement numéro 515-21 décrétant des travaux pour la réfection de la route 257 entre La Patrie et Weedon et autorisant un emprunt à cette fin.
Le règlement 551-23 est entré en vigueur le 13 juin 2023
- Règlement numéro 552-23 décrétant des travaux de réhabilitation de la chaussée de la rue Albert (Route 257) et autorisant un emprunt à cette fin.
Le règlement 552-23 est entré en vigueur le 4 juillet 2023.

Toute personne désirant prendre connaissance de ces règlements pourra le faire en communiquant avec le bureau de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François et ce, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 5^e jour de juillet 2023.

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier